



04 mars 2010

Revue de Presse

Pierre Burelle Responsable d'information

Syndicat des employé-e-s
de métiers d'Hydro-Québec

*Fiers de notre passé
Maîtres de notre avenir*

Hydro-Québec aurait pu attendre pour la hausse des tarifs

Mathieu Lavallée, Argent

Hydro-Québec aurait pu attendre avant de demander une hausse des tarifs d'électricité de 0,2 % à partir du 1er avril, selon l'Union des consommateurs.

La société d'État en a reçu l'autorisation vendredi dans une décision de la Régie de l'énergie se rendant aux arguments de la société d'État.

La Régie a autorisé des changements aux règles comptables qu'Hydro ne sera pourtant pas tenue d'observer avant l'an prochain. Sans ces modifications, les consommateurs, autant résidentiels qu'industriels, auraient pu bénéficier d'une baisse de tarifs.

Même si la hausse actuelle des tarifs ne représente que quelques dollars par an pour une maison moyenne, « nous avons questionné l'opportunité de cette augmentation », souligne Charles Tanguay, porte-parole de l'Union des consommateurs.

Selon l'organisme, en voulant s'adapter tout de suite aux nouvelles normes comptables internationales, Hydro-Québec a causé des coûts additionnels « sur papier » de 246 M\$. Autrement, les consommateurs auraient eu droit à une baisse des tarifs de 2,4 % dès cette année.

« Ça indique qu'il n'est pas toujours nécessaire de faire augmenter les tarifs, même dans le cadre réglementaire », précise M. Tanguay. Mais de toute façon, le véritable débat sur le prix de l'électricité se fera lors du prochain budget du gouvernement du Québec.

C'est que d'autres augmentations pourraient être ajoutées si Québec décide d'aller de l'avant avec des hausses de tarifs pour renflouer ses coffres, ce qui semble faire partie des scénarios étudiés par le ministre des Finances, Raymond Bachand.

Cette augmentation toucherait le bloc patrimonial, soit une partie de la production d'Hydro-Québec qui est vendue moins cher aux Québécois.

Selon M. Tanguay, chaque augmentation d'un cent le kilowattheure représenterait une hausse de 15 % de la facture totale d'électricité. « Nous n'allons pas créer de la richesse de cette façon, nous allons créer de la pauvreté », lance M. Tanguay.

À son avis, il ne faut pas se fier à la moyenne canadienne du prix de l'électricité pour fixer les tarifs québécois, puisque les coûts de production sont beaucoup moins élevés ici que dans les autres provinces.

D'ailleurs, l'Union des consommateurs privilégie une hausse de la TVQ plutôt que des tarifs d'électricité pour renflouer les coffres de l'État. « Hydro-Québec est déjà l'entreprise de production d'électricité la plus rentable en Amérique du Nord », commente-t-il.